Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212902241-20260305-DCM_2026_10-DE

POULDERGAT
POULDREGAD

Commune de Pouldergat
Département du Finistère
Arrondissement de Quimper

Extrait du registre
des délibérations
du Conseil municipal

Séance du 5 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi cinq mars, à dix-huit heures, le Conseil municipal de Pouldergat s'est réuni sous la présidence de Monsieur Henri SAVINA, Maire.

Etaient présents :

M. Henri SAVINA, Mme Jeannine LOZAC'HMEUR, M. Ronan KERVAREC, Mme Marie-Pierre COSQUER, M. Michel PICHAVANT, M. Philippe MARLE, Mme Isabelle FIACRE, Mme Katell CHANTREAU, Mme Karine ALIOUANE, M. André LE COZ, M. Philippe CORNEC, Mme Catherine LAMOUR

Absents ou excusés : M. Rafael GUIAVARC'H, Mme Elisabeth BIKOND-NKOMA, M. Guillaume TAHON,

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Mme Catherine LAMOUR

Date de la convocation : 20 février 2026

DCM 2026-10 : Budget Principal – Taxes directes locales 2026

Rapporteur : Henri SAVINA

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

Il est proposé de maintenir les taux de fiscalité en 2026 par rapport à 2025.

TAXES MÉNAGES	Taux 2025	Taux 2026
Taxe d'habitation	14,99%	14,99%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	35,48%	35,48%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	56,60%	56,60%

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212902241-20260305-DCM_2026_10-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

entendu l'exposé du rapporteur,

après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

- **FIXE** le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'exercice 2026 à 35,48%.
- **FIXE** le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour l'exercice 2026 à 56,60 %.
- **FIXE** le taux de la taxe d'habitation pour l'exercice 2026 à 14,99%.

A Pouldergat, le 5 mars 2026,
Pour extrait conforme,

Henri SAVINA,
Maire

Catherine LAMOUR
Secrétaire de séance